

OBSERVATOIRE DU COMMERCE DE DETAIL

Août 2022

2021

INTRODUCTION	4
CHIFFRES-CLES : COMMERCE DE DETAIL	5
1. AUGMENTATION DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS DANS LE COMMERCE DE DETAIL	6
1.1. Les établissements actifs sont passés de 806 en 2012 à 844 en 2021	6
1.2. Augmentation du nombre d'établissements créés en 2021	7
1.3. Le Commerce de détail, hors automobiles et motocycles, représente 87 % du GSA	8
1.4. Près de la moitié des établissements ont une ancienneté inférieure à dix ans.....	9
1.5. La SARL est la forme juridique la plus répandue	9
1.6. Monte-Carlo et la Condamine restent les quartiers accueillant le plus grand nombre d'établissements	10
1.7. Les activités varient d'un quartier à l'autre	11
1.8. Monte-Carlo a le plus grand nombre de commerces de détail pour 1 000 habitants	11
2. L'AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ILLUSTRE LA REPRISE DU SECTEUR.....	12
2.1 Le Commerce de détail est l'un des GSA les plus importants de la Principauté.....	12
2.2 Le poids du CA du Commerce de détail est stable depuis 2014.....	13
2.3 En 2021, le CA du Commerce de détail atteint un maximum historique sur la période 2012-2021	14
2.4 Le CA du Commerce et de la réparation d'automobiles et de motocycles en 2021 est proche de 600 millions d'euros	14
2.5 Le CA de la quasi-totalité des groupes NAF a progressé	15
2.6 Toutes les classes NAF ont retrouvé leur niveau de CA d'avant-crise	15
2.7 Trois codes NAF représentent plus de la moitié du chiffre d'affaires	16
3. L'ANNEE 2021 MARQUE LA REPRISE DE L'EMPLOI DANS LE COMMERCE DE DETAIL	17
3.1 En 2021, le nombre de salariés dépasse celui de 2019	17
3.2 Près d'un salarié du Commerce de détail sur cinq travaille dans l'habillement.....	18
3.3 Près de deux tiers des employeurs du Commerce de détail ont moins de 5 salariés.....	19
3.4 En 2021, une répartition relativement paritaire des salariés du Commerce de détail.....	20
3.5 Plus de 2/3 des salariés sont de nationalité française	21
3.6 La majorité des salariés réside dans les Alpes-Maritimes.....	21
4. LE CLIMAT DES AFFAIRES MET EN EVIDENCE LA REPRISE DU SECTEUR	23
5. EN 2020, LE PIB DU COMMERCE DE DETAIL A DIMINUE DE 19,6 %.....	25
5.1 L'année 2020 a été caractérisée par une chute du PIB du Commerce de détail	25
5.2 Sur la décennie 2011-2020, la part du PIB du Commerce de détail a baissé	26

Introduction

La pandémie de Covid-19 a impacté très négativement le Commerce de détail en 2020. Des restrictions ont été appliquées pour faire face à la crise sanitaire. Suite à la mise en place du confinement, qui a impliqué l'arrêt des activités commerciales dites « non essentielles », le chiffre d'affaires sectoriel en 2020 a baissé de 9,2 %. Le nombre de salariés a, quant à lui, connu une diminution de 4,4 %. Au cours de l'année 2020, le Gouvernement Princier est intervenu massivement pour soutenir les agents du Commerce de détail. Cette aide s'est traduite par de nombreux dispositifs (CTTR, AS, CARE¹...).

En 2021, l'économie de la Principauté a connu une reprise. C'est le cas, notamment, du Commerce de détail. Le nombre de créations d'établissements a augmenté passant de 50 à 55 (+10,0 %). Dans le même temps, le nombre de radiations d'établissements a diminué (-9,5 %). Le nombre d'établissements actifs est passé de 827 en 2020 à 844 en 2021 (+2,1 %). Le chiffre d'affaires enregistre une croissance à hauteur de 25,8 % en 2021 par rapport à 2020 et dépasse son niveau de 2019 (+14,2 %). Le nombre de salariés a également augmenté passant de 2 816 en 2020 à 2 960 en 2021.

Cette reprise se manifeste aussi dans le climat des affaires du secteur. La perception des acteurs du Commerce de détail s'est améliorée entre 2020 et 2021. L'indicateur synthétique du climat des affaires est passé d'une moyenne annuelle de 83 en 2020 à une moyenne de 106 en 2021. Au premier semestre 2022, le climat des affaires reste favorable².

L'INSEE définit le Commerce de détail comme la vente de marchandises dans l'état où elles sont achetées (ou après transformations mineures) généralement à une clientèle de particuliers, quelles que soient les quantités vendues.

L'appellation « Commerce de détail » comprend uniquement la revente de biens matériels. Ainsi, les bars, les restaurants, les hôtels (Hébergement et restauration) et les salons de coiffure (Autres activités de services) sont exclus de ce grand secteur d'activité (GSA³).

En Principauté de Monaco, le Commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles est inclus dans le GSA du Commerce de détail.

¹ Chômage Total Temporaire Renforcé (CTTR), Aide aux Sociétés (AS), Commission d'Accompagnement de la Relance Économique (C.A.R.E).

² <https://www.imsee.mc/Publications/Barometre-Commerce-de-detail>

³ L'entrée en vigueur, au 1er janvier 2012, de la Nomenclature d'Activités Française s'est traduite par une nouvelle caractérisation des grands secteurs d'activité (GSA). Dans le but d'être au plus proche des particularités du tissu économique de la Principauté, douze grands secteurs d'activités (GSA), ont été identifiés. Un GSA se compose d'établissements ayant la même activité principale.

Chiffres-clés : Commerce de détail

Établissements actifs



844
établissements en 2021

↗ **2,1%**
par rapport à 2020

7,9%
du total

↗ **4,7%**
en 10 ans

5^e
sur 12 GSA

Chiffre d'affaires



1 933 M€
de chiffre d'affaires en 2021

↗ **25,8%**
par rapport à 2020

12,0%
du total

↗ **58,8%**
en 10 ans

4^e
sur 11 GSA

Salariés



2 960
salariés en 2021

↗ **5,1%**
par rapport à 2020

5,6%
du total

↗ **11,6%**
en 10 ans

7^e
sur 12 GSA

PIB



295 M€
PIB 2020

↘ **-17,6%**
par rapport à 2019

5,0%
du total

↘ **-5,4%**
en 10 ans

7^e
sur 12 GSA

1. Augmentation du nombre d'établissements dans le Commerce de détail

1.1. Les établissements actifs⁴ sont passés de 806 en 2012 à 844 en 2021

Tableau 1. Nombre d'établissements actifs selon le GSA

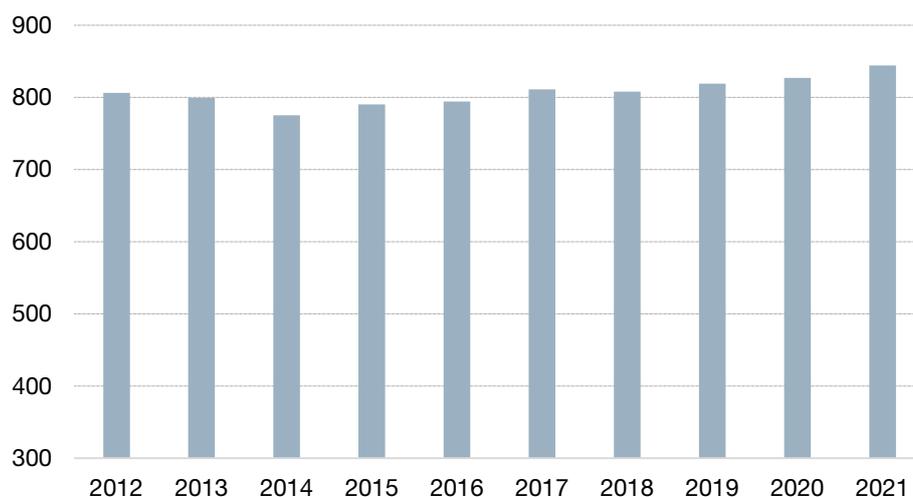
	Nb d'établissements
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	2 536
Activités immobilières	2 001
Commerce de gros	1 315
Autres activités de services	1 209
Commerce de détail	844
Activités financières et d'assurance	671
Construction	497
Information et communication	434
Administration, enseignement, santé et action sociale	431
Transport et entreposage	316
Hébergement et restauration	308
Industries manufacturières, extractives et autres	182
Total	10 744

Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

En 2021, Monaco compte 10 744 établissements actifs tous GSA confondus dont 844 dans le Commerce de détail.

Ils représentent près de 8 % du total. Ce qui en fait le cinquième GSA sur douze.

Figure 1. Nombre d'établissements actifs du Commerce de détail entre 2012 et 2021



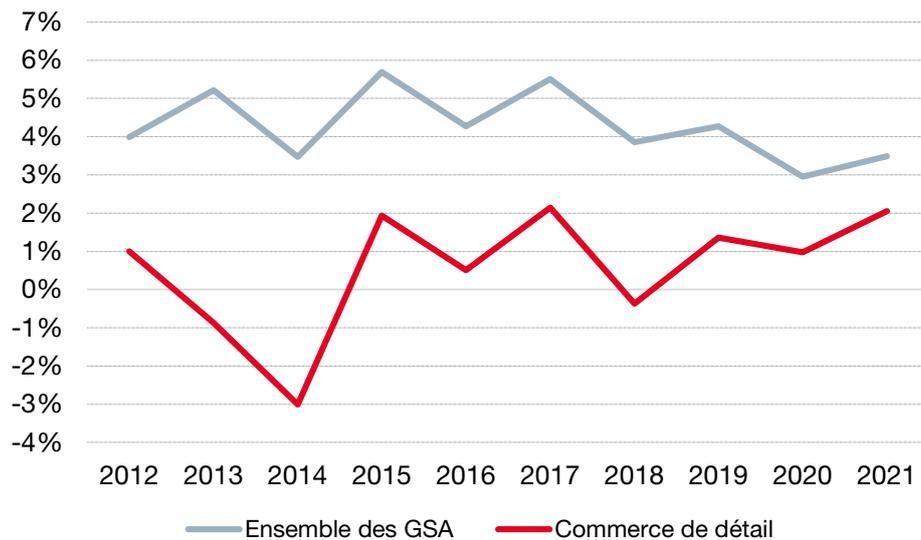
Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

En 2021, le nombre d'établissements actifs dans le Commerce de détail est de 844 contre 827 l'année précédente (+2,1 %). C'est le total le plus élevé sur la décennie 2012-2021 pour une hausse de 4,7 % sur cette période (806 entités en 2012).

Entre 2012 et 2018, le nombre d'établissements est relativement stable. Depuis 2018, il augmente d'une année sur l'autre.

⁴ Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'agent économique. Un agent économique est une structure (une SARL, une SAM...) correspondant à un « numéro de Registre du Commerce ». Chaque établissement est immatriculé avec un Numéro d'Identification Statistique (NIS). Un établissement reste considéré comme actif tant qu'il n'a pas été radié définitivement.

Figure 2. Taux de variation du nombre d'établissements actifs du Commerce de détail et de l'ensemble des GSA



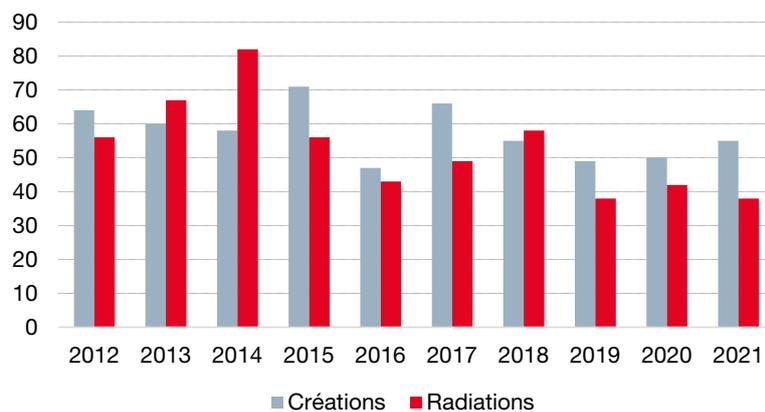
Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Le taux de variation des établissements a été plus faible pour le Commerce de détail que pour l'ensemble des GSA, tout le long de la décennie.

Le taux de variation, tous GSA confondus, est relativement stable entre 2012 et 2021. La variation des établissements du Commerce de détail est plus volatile, notamment en 2014, qui a connu une baisse conséquente du nombre d'établissements (-3 %).

1.2. Augmentation du nombre d'établissements créés en 2021

Figure 3. Nombre de créations et de radiations depuis 2012 au sein du Commerce de détail



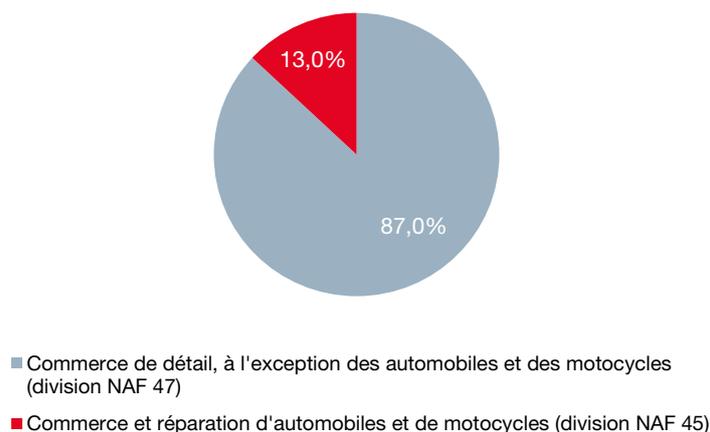
Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Sur la décennie 2012-2021, le nombre d'établissements créés est supérieur à celui des radiés. Toutefois en 2013, 2014 et 2018 les radiations dépassent les créations. Au cours des années 2017 et 2021 l'écart entre le nombre de créations et de radiations a été le plus important sur la décennie (17).

Au total, depuis 2012, le solde entre les créations et les radiations dans le Commerce de détail est de 46 établissements. En effet, 575 commerces de détail ont vu le jour en dix ans alors que 529 ont été radiés. En ce qui concerne l'ensemble des GSA, la moyenne des entités créées est de 693 contre 387 radiations.

1.3. Le Commerce de détail, hors automobiles et motocycles, représente 87 % du GSA

Figure 4. Répartition des établissements au sein du Commerce de détail en 2021



Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

En 2021 le Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles, compte 734 établissements actifs (soit 87 %). Le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles enregistre, quant à lui, 110 (soit 13 %).

Tableau 2. Répartition des établissements actifs du Commerce de détail selon leur classe NAF

	Nombre	Part
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	159	18,8%
Vente à distance	90	10,7%
Autre commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé	87	10,3%
Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé	81	9,6%
Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	64	7,6%
Commerce de détail de biens d'occasion en magasin	44	5,2%
Commerce de détail de meubles, appareils d'éclairage et autres articles de ménage en magasin spécialisé	31	3,7%
Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé	29	3,4%
Entretien et réparation de véhicules automobiles	22	2,6%
Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	21	2,5%
Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	18	2,1%
Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	16	1,9%
Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé	16	1,9%
Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé	15	1,8%
Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé	15	1,8%
Autres classes NAF	136	16,1%
Total	844	100,0%

Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Le Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé reste la classe NAF avec le plus d'établissements. Elle se compose de 159 entités.

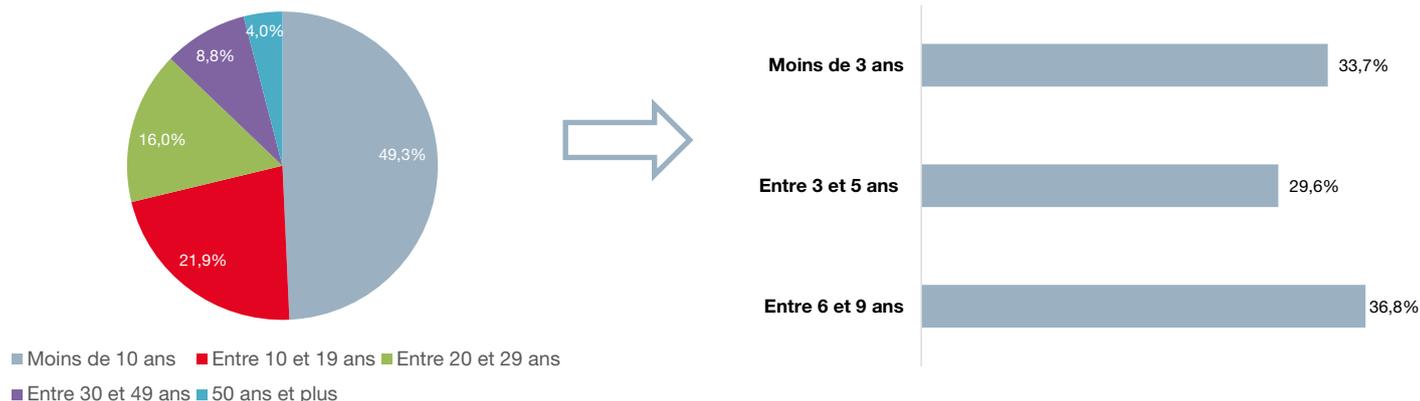
Avec 90 établissements contre 81 en 2020 (soit une hausse de 11 %) la Vente à distance est en progression.

Les Autres Commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé (Commerce d'articles d'habillement, chaussures, souvenirs, fleurs...) comptent 87 entités.

Les 15 premières classes NAF (présentées dans le tableau ci-dessus) constituent plus de trois quarts des établissements du Commerce de détail. Il y a, par la suite, 23 classes NAF qui représentent moins de 20 % des activités.

1.4. Près de la moitié des établissements ont une ancienneté inférieure à dix ans

Figure 5. Répartition des établissements actifs du Commerce de détail par ancienneté en 2021



Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Près de la moitié des entités du Commerce de détail ont été créées il y a moins de dix ans. Plus de deux tiers ont une ancienneté inférieure à 20 ans. Seulement 12,8 % de ces activités ont un âge supérieur à 30 ans.

L'ancienneté moyenne des établissements du Commerce de détail se situe autour des 15 ans alors qu'elle s'établit à environ 13 ans pour l'ensemble des GSA.

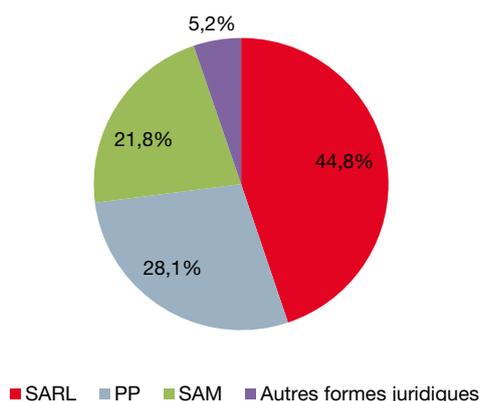
Parmi ces établissements du Commerce de détail ayant moins de 10 ans, il y a une répartition homogène entre ceux qui ont moins de trois ans, ceux qui possèdent entre 3 et 5 ans d'ancienneté et ceux dont l'âge est compris entre 6 et 9 ans.

1.5. La SARL est la forme juridique la plus répandue

Au sein du secteur du Commerce de détail, on retrouve les formes juridiques suivantes parmi les établissements actifs :

- Les Personnes Physiques (PP) ;
- Les Sociétés À Responsabilité Limitée (SARL) ;
- Les Sociétés Anonymes Monégasques (SAM) ;
- Les Sociétés en Commandite Simple (SCS) ;
- Les Sociétés en Nom Collectif (SNC) ;
- Les Sociétés Etrangères (SE).

Figure 6. Répartition des établissements actifs du Commerce de détail selon la forme juridique en 2021



Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

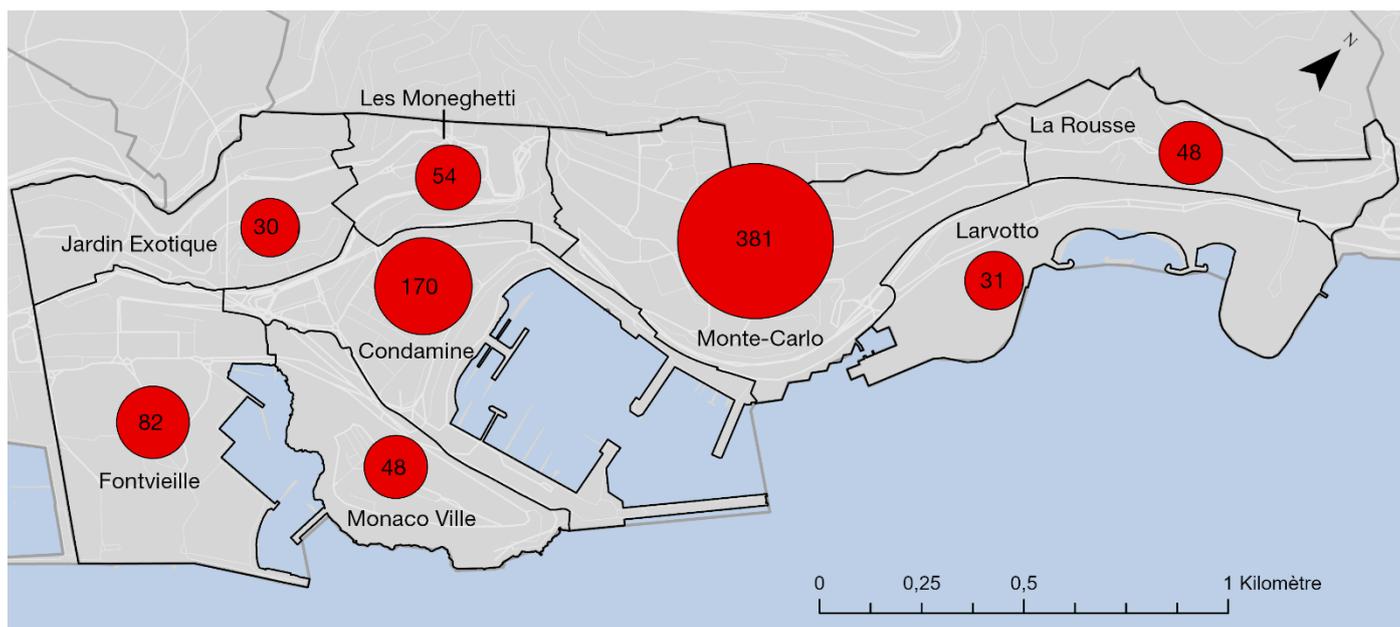
En 2021, la forme juridique SARL est surreprésentée dans le Commerce de détail avec 44,8 % des établissements contre 30,3 % pour l'ensemble des GSA.

Les Personnes Physiques comptent 237 établissements, soit plus de 28 % des activités du Commerce de détail. C'est aussi la deuxième la plus représentée, tous GSA confondus (23,7 %). Les Sociétés Anonymes Monégasques constituent, quant à elles, 21,8 % des commerces en 2021, soit 184 établissements.

Par ailleurs, près de 95% des établissements du Commerce de détail ont un mode d'exploitation directe. Le reste est en location gérance.

1.6. Monte-Carlo et la Condamine restent les quartiers⁵ accueillant le plus grand nombre d'établissements

Figure 7. Cartographie des établissements actifs du Commerce de détail par quartier en 2021



Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Près de la moitié des établissements se situent à Monte-Carlo (381). La Condamine en compte 170. Ces deux quartiers sont suivis par Fontvieille qui en a 82.

Les autres commerces de détail sont répartis, de manière homogène, entre les autres cinq quartiers de la Principauté.

Les quartiers avec le moins d'entités restent le Larvotto (31) et le Jardin Exotique (30).

Tableau 3. Répartition des établissements actifs du Commerce de détail par quartier entre 2012 et 2021

	2012	2021	Var 12/21
Monte-Carlo	366	381	4,1%
Condamine	181	170	-6,1%
Fontvieille	78	82	5,1%
Les Moneghetti	41	54	31,7%
Monaco-Ville	54	48	-11,1%
La Rousse	34	48	41,2%
Larvotto	30	31	3,3%
Jardin Exotique	22	30	36,4%
Total	806	844	4,7%

Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Le nombre total d'établissements du Commerce de détail a augmenté de 4,7 % entre 2012 et 2021. Les trois quartiers dont le nombre d'entité a progressé le plus, comparé à 2012, sont : La Rousse, Jardin Exotique et les Moneghetti. Les deux quartiers qui enregistrent une baisse sont Monaco-Ville (-11,1 %) et la Condamine (-6,1 %).

⁵ La répartition territoriale de la Principauté de Monaco est régie par l'Ordonnance souveraine n°4.481 du 13 septembre 2013. L'Ordonnance prévoit la division de Monaco en sept quartiers ordonnancés et en deux secteurs réservés étant Monaco-Ville et le ravin de Sainte-Dévote (ce secteur réservé a été intégré, dans les statistiques, au quartier des Moneghetti).

1.7. Les activités varient d'un quartier à l'autre

Tableau 4. La classe NAF dont le nombre d'établissements est le plus important au sein de chaque quartier

	Classe NAF	2021	Part
Monte-Carlo	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	106	27,8%
Condamine	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	33	19,4%
Monaco-Ville	Autre commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé	29	60,4%
Fontvieille	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	19	23,2%
La Rousse	Vente à distance	15	31,3%
Moneghetti	Vente à distance	11	20,4%
Jardin Exotique	Vente à distance	9	30,0%
Larvotto	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	6	19,4%

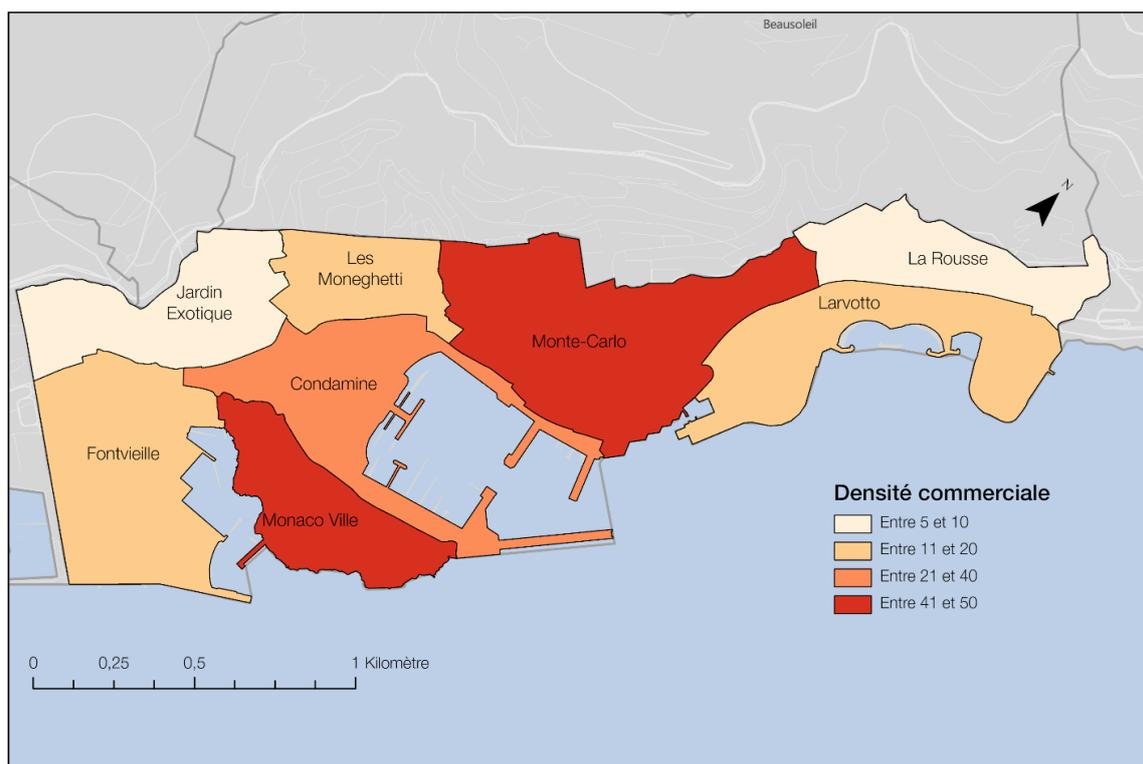
Note de lecture : en 2021, le Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé est la classe NAF disposant du plus grand nombre d'établissements dans le quartier de la Condamine avec près d'une entité sur cinq (19,4 %).

Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Chaque quartier, dans le Commerce de détail, dispose d'une activité majeure. Dans le cas de Monte-Carlo, par exemple, 27,8 % (soit 106) des commerces exercent une activité de vente d'habillement en magasin spécialisé. Plus de la moitié des commerces de détail à Monaco-Ville sont des Autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé (par exemple, le Commerce de détail d'articles de souvenirs).

1.8. Monte-Carlo a le plus grand nombre de commerces de détail pour 1 000 habitants

Figure 8. Cartographie de la densité commerciale⁶ pour 1 000 résidents selon le quartier



Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Monte-Carlo est le quartier avec le plus d'établissements du Commerce de détail pour 1 000 résidents (46). Il est suivi par Monaco-Ville, qui en compte 45. Parmi les quartiers avec une présence faible d'établissements, il y a La Rousse et le Jardin Exotique. Ces deux quartiers ont moins de 10 activités pour 1 000 habitants.

⁶ Le calcul de la densité commerciale présente le nombre de commerces de détail pour 1 000 résidents.

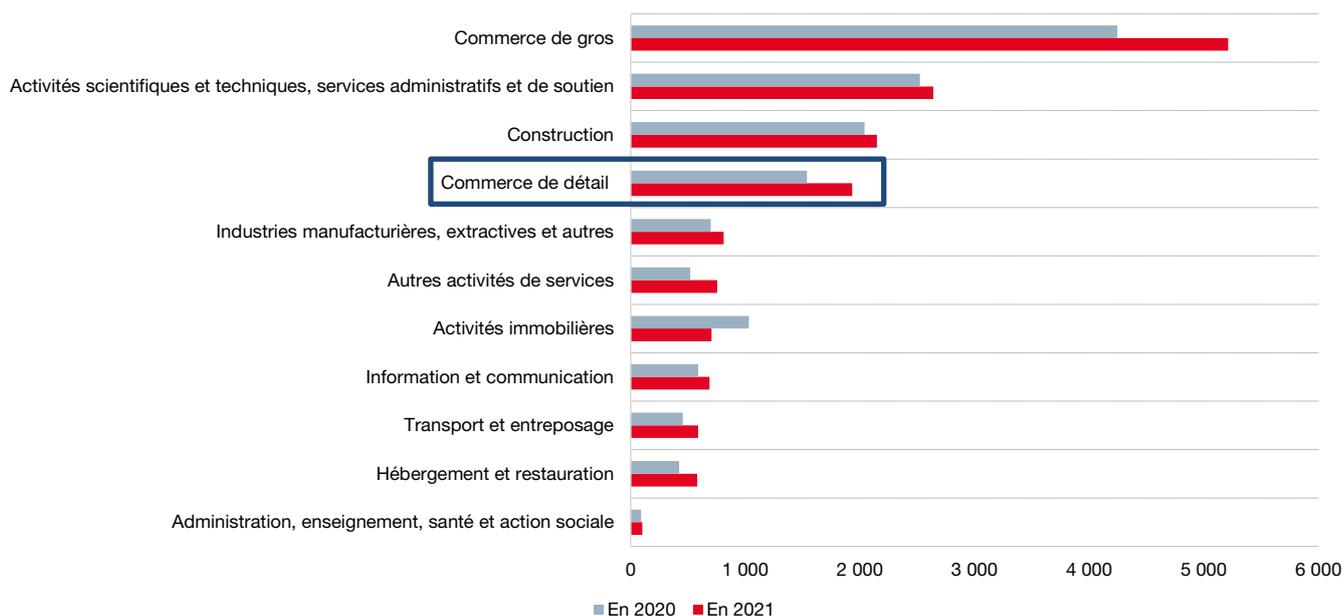
La formule est la suivante :
$$\frac{\text{Nb de commerces par quartier}}{\text{Population résidente par quartier}} \times 1000.$$

Les données concernant la population résidente dans chaque quartier sont extraites du Recensement 2016.

2. L'augmentation du chiffre d'affaires illustre la reprise du secteur

2.1 Le Commerce de détail est l'un des GSA les plus importants de la Principauté

Figure 9. CA hors Activités financières et d'assurance 2020 et 2021 selon les GSA



Unité : million d'euros

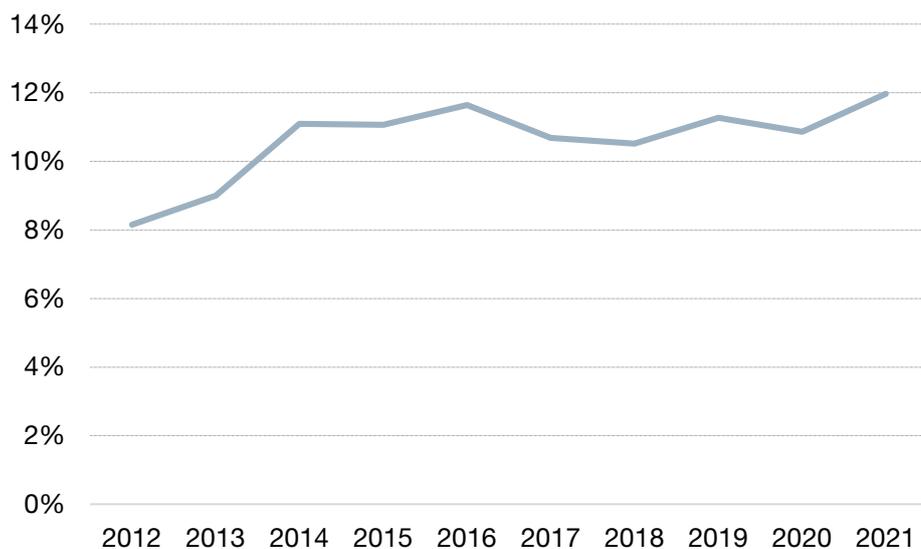
Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

En 2021, Le Commerce de détail se situe à la quatrième place avec un chiffre d'affaires de 1 930 millions d'euros. Le GSA dont le CA est le plus conséquent est le Commerce de gros (plus de 5,2 milliards d'euros). La deuxième et troisième place sont occupées respectivement par les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien et par la Construction.

Bien que le Commerce de détail ait l'un des CA plus importants de la Principauté, il ne représente même pas la moitié de celui du Commerce de gros en 2021.

2.2 Le poids du CA du Commerce de détail est stable depuis 2014

Figure 10. Poids du CA du Commerce de détail dans l'ensemble des GSA hors Activités financières et d'assurance

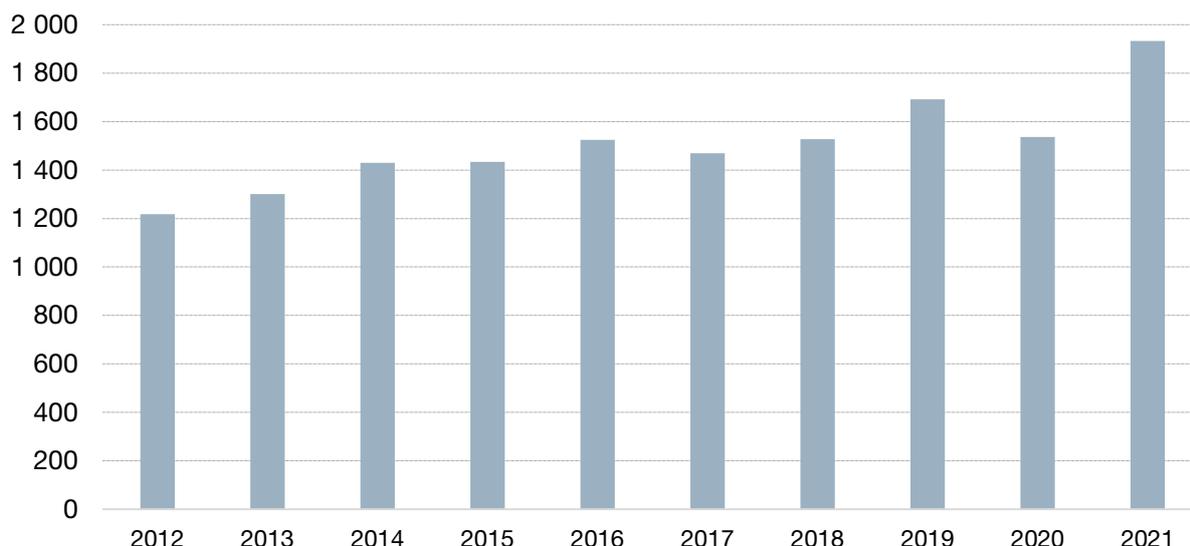


Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

La part du CA du Commerce de détail dans l'ensemble des GSA (hors Activités financières et d'assurance) augmente de 2012 à 2014. En 2012, la part était légèrement supérieure à 8 %. À partir de 2014, elle s'établit à un niveau supérieur à 10 %. Entre 2014 et 2021, le poids du CA du Commerce de détail reste stable à un niveau compris entre 10 % et 12 %.

2.3 En 2021, le CA du Commerce de détail atteint un maximum historique sur la période 2012-2021

Figure 11. Évolution du CA du Commerce de détail entre 2012 et 2021



Unité : million d'euros

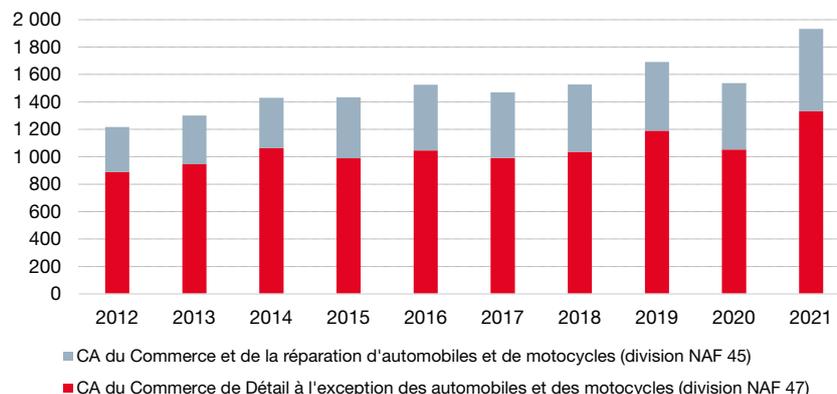
Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Après une croissance du chiffre d'affaires entre 2018 et 2019 (+10,8 %), la pandémie de Covid-19 a eu un impact négatif sur le CA du Commerce de détail, qui a connu une baisse de 9,2 %. C'est la diminution la plus importante sur la décennie. Cette baisse conséquente s'explique par la fermeture des activités dites « non-essentiels », par les restrictions de déplacement et par l'instauration de jauges dans les commerces qui ont suivi le confinement.

Cependant, cette réduction a été suivie par une forte hausse (+25,8 %). Ainsi, en 2021, le CA approche la barre symbolique des 2 milliards d'euros. Il s'agit de la croissance la plus importante du CA sur la période 2012-2021.

2.4 Le CA du Commerce et de la réparation d'automobiles et de motos en 2021 est proche de 600 millions d'euros

Figure 12. Répartition du CA du Commerce de détail entre les divisions NAF 45 et 47



Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

En une décennie, le poids du Commerce et de la réparation d'automobiles et de motos dans le CA total du GSA est passé de 27 % à 31 %.

Sur la période 2012-2021, les activités du Commerce de détail à l'exception du commerce et de la réparation d'automobiles et de motos, constituent la majorité du CA de ce GSA.

En 2021, le CA lié au commerce et à la réparation d'automobiles et de motos, s'établit à près de 600 millions d'euros (+23,7 %). Le CA du Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motos, est passé de 1,1 à 1,3 milliard d'euros (+26,7 %) entre 2020 et 2021.

2.5 Le CA de la quasi-totalité des groupes NAF a progressé

Tableau 5. Variation du CA du Commerce de détail entre 2020 et 2021 selon les groupes NAF

	2020	2021	Var 20/21	Part
Commerce de détail à l'exception des automobiles et des motocycles				
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	644,2	895,4	39,0%	46,3%
Commerce de détail en magasin non spécialisé	174,6	176,7	1,2%	9,1%
Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés	78,0	80,5	3,3%	4,2%
Commerce de détail d'équipements du foyer en magasin spécialisé	42,8	49,8	16,4%	2,6%
Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé	42,0	46,9	11,7%	2,4%
Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	27,1	33,4	23,3%	1,7%
Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé	23,1	28,2	22,2%	1,5%
Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé	14,8	16,1	8,3%	0,8%
Commerce de détail sur éventaires et marchés	5,3	6,2	17,1%	0,3%
Total Commerce de détail à l'exception des automobiles et des motocycles	1 051,9	1 333,1	26,7%	69,0%
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles				
Commerce de véhicules automobiles	444,7	555,6	24,9%	28,7%
Commerce d'équipements automobiles	28,4	31,5	10,7%	1,6%
Entretien et réparation de véhicules automobiles	7,1	8,2	15,8%	0,4%
Commerce et réparation de motocycles	4,5	4,3	-4,5%	0,2%
Total Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	484,7	599,6	23,7%	31,0%
Total CA Commerce de détail	1 536,5	1 932,7	25,8%	100,0%

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

La variation du CA, entre 2020 et 2021, est positive pour l'ensemble des groupes NAF du Commerce de détail à l'exception du Commerce et réparation de motocycles.

Entre 2020 et 2021, le CA des Autres Commerces de détail en magasin spécialisé (Commerce de détail d'habillement, d'articles en cuir, d'articles d'horlogerie et de bijouterie...) a augmenté de 39,0 %. Alors que la hausse pour le Commerce de véhicules automobiles a été de 24,9 %.

En 2021, les Autres Commerces de détail en magasin spécialisé et le Commerce de véhicules automobiles, représentent les trois quarts du CA de l'ensemble du GSA.

2.6 Toutes les classes NAF ont retrouvé leur niveau de CA d'avant-crise

Tableau 6. Variation du CA entre 2019 et 2021 selon les classes NAF

	2019	2021	Variation	Part
Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	456,7	555,6	21,7%	28,7%
Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé	251,3	299,3	19,1%	15,5%
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	234,9	241,6	2,9%	12,5%
Autre commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé	91,6	128,8	40,5%	6,7%
Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé	102,8	126,2	22,7%	6,5%
Autres classes NAF	554,4	581,3	4,9%	30,1%
Total	1 691,7	1 932,7	14,2%	100,0%

Unité : million d'euros

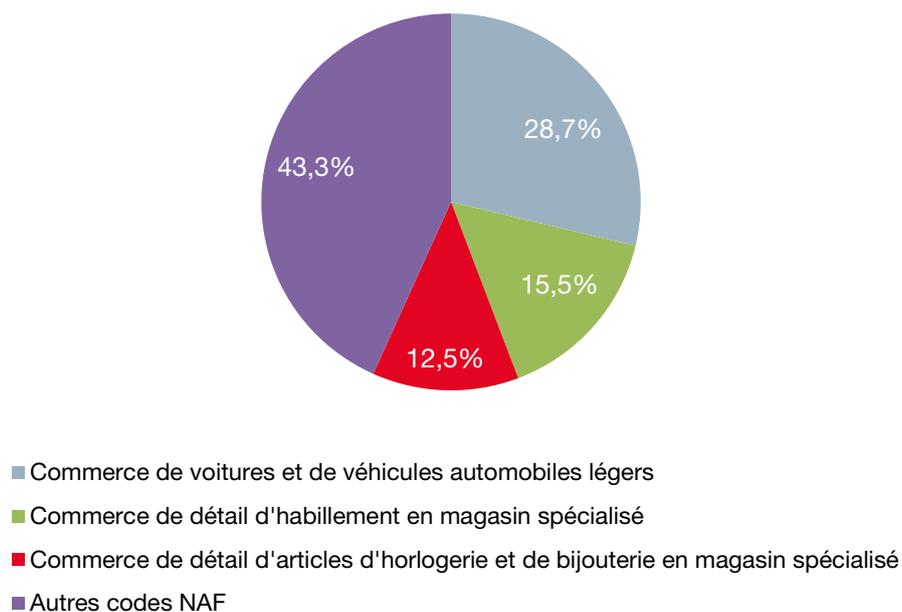
Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Les classes NAF les plus importantes en termes de CA ont dépassé leur niveau d'avant-crise (2019). Le Commerce d'articles d'horlogerie et de bijouterie, par exemple, a augmenté de 19,1 % entre 2019 et 2021.

Le chiffre d'affaires total a connu une hausse de plus de 14,2 % sur la période 2019-2021. Le CA du Commerce de détail a rebondi suite à la crise sanitaire et a dépassé son niveau pré-pandémique.

2.7 Trois codes NAF représentent plus de la moitié du chiffre d'affaires

Figure 13. Répartition du CA par code NAF en 2021



Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

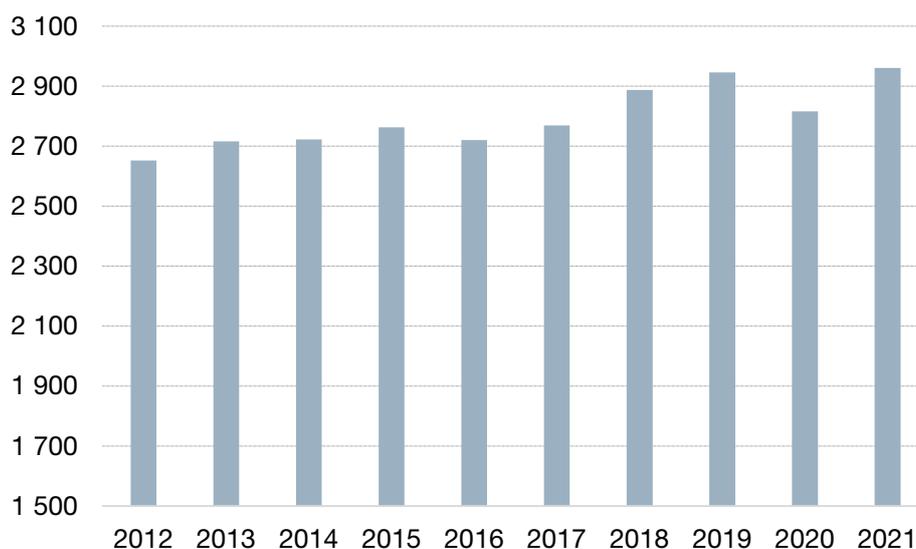
Parmi tous les codes NAF, celui avec le CA le plus important est le Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Pour cette activité il s'établit à 555,6 millions d'euros en 2021, soit 28,7 % du chiffre d'affaires total du Commerce de détail.

Le commerce de voitures et véhicules légers, d'habillement et d'articles d'horlogerie et de bijouterie pèsent pour plus de la moitié du CA. En 2021, ces trois codes NAF représentent 57 % du CA (53 % en 2020).

3. L'année 2021 marque la reprise de l'emploi dans le Commerce de détail

3.1 En 2021, le nombre de salariés dépasse celui de 2019

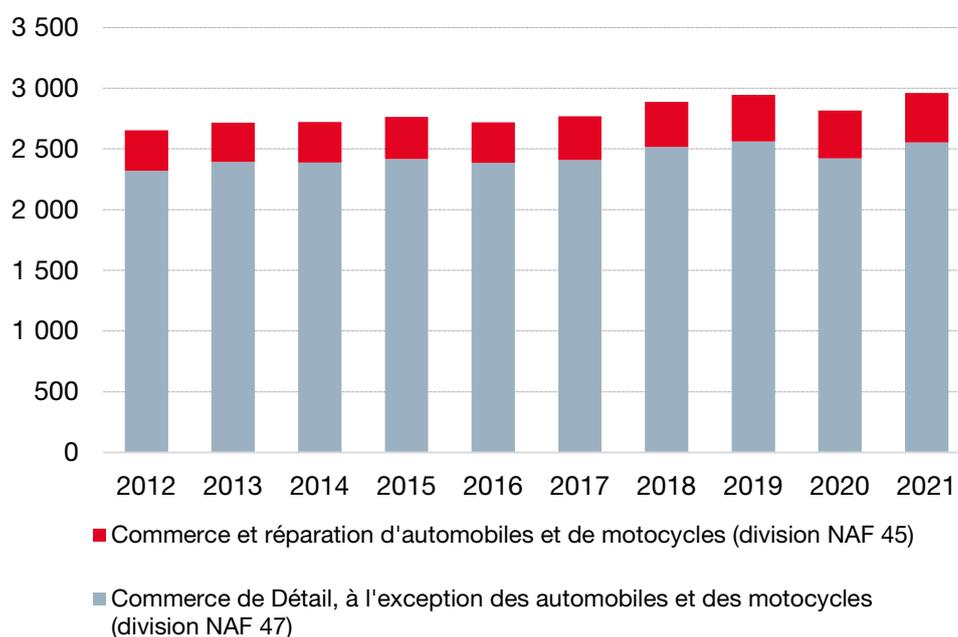
Figure 14. Évolution du nombre de salariés du Commerce de détail



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

En 2021, le nombre de salariés du Commerce de détail rebondit. En 2020, ils étaient 2 816. 2021 constitue l'année avec le nombre le plus important de salariés (2 960) sur la décennie 2012-2021.

Figure 15. Évolution du nombre de salariés du Commerce de détail selon la division NAF

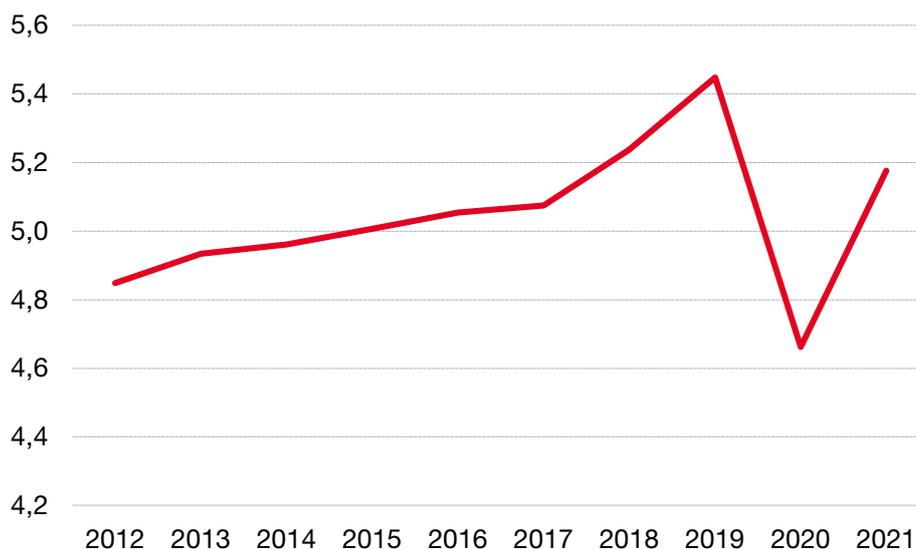


Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

En 2021, tout comme pour la répartition du nombre d'établissements, le Commerce de détail à l'exception des automobiles et des motocycles regroupe près de 87 % des salariés du GSA.

Sur toute la période 2012-2021, le nombre de salariés de la division NAF 47 est plus élevé que celui de la division NAF 45. En 2020, alors que le Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles, compte 141 salariés de moins qu'en 2019, le Commerce et de la réparation d'automobiles et de motocycles en a 11 de plus.

Figure 16. Évolution du nombre d'heures travaillées du GSA entre 2012 et 2021



Unité : million d'heures

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

En 2021, il y a une reprise du nombre d'heures travaillées qui s'établit à un niveau proche de 5,2 millions d'heures. Toutefois cet indicateur ne retrouve pas le niveau de 2019.

Au cours de l'année 2020, les heures travaillées ont connu la baisse la plus importante sur la décennie 2012-2021. Le point le plus bas, atteint en 2020, est de près de 4,7 millions d'heures. Cette diminution s'explique par les mesures adoptées afin de faire face à la pandémie de Covid-19 (confinement, CTTR, etc.).

3.2 Près d'un salarié du Commerce de détail sur cinq travaille dans l'habillement

Tableau 7. Nombre d'employeurs et de salariés selon le groupe NAF en 2021

Groupes NAF	Employeurs		Salariés	
	Nombre	Poids	Nombre	Poids
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	285	61,2%	1 313	44,4%
Commerce de détail en magasin non spécialisé	10	2,1%	541	18,3%
Commerce de véhicules automobiles	26	5,6%	302	10,2%
Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	36	7,7%	169	5,7%
Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé	30	6,4%	164	5,5%
Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé	21	4,5%	126	4,2%
Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé	13	2,8%	112	3,8%
Entretien et réparation de véhicules automobiles	11	2,4%	74	2,5%
Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés	16	3,4%	70	2,4%
Commerce de détail sur éventaires et marchés	9	1,9%	31	1,1%
Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé	3	0,6%	27	0,9%
Commerce et réparation de motocycles	3	0,6%	17	0,6%
Commerce d'équipements automobiles	3	0,6%	13	0,4%
Total Commerce de Détail	466	100,0%	2 960	100,0%

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Les Autres commerces de détail en magasin spécialisé ont le nombre le plus élevé d'employeurs et de salariés, ils en comptent respectivement 285 et 1 313. Le commerce d'équipements automobiles est le groupe NAF le moins représenté (3 employeurs pour 13 salariés).

Tableau 8. Répartition des employeurs et des salariés au sein des Autres commerces de détail en magasin spécialisé

Classes NAF	Employeurs	Salariés
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	119	565
Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé	46	189
Autre commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé	45	143
Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé	23	127
Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	16	100
Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé	11	72
Commerce de détail de biens d'occasion en magasin	17	72
Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé	6	43
Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé	2	3
Total	285	1 313

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Le Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisés est la classe NAF avec le plus d'employeurs et de salariés (respectivement 119 et 565), suivi du Commerce d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé (46 employeurs pour 189 salariés).

La classe NAF avec le nombre plus faible d'employeurs (2) et de salariés (3) est celle du Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé.

3.3 Près de deux tiers des employeurs du Commerce de détail ont moins de 5 salariés

Tableau 9. Répartition du nombre d'employeurs du Commerce de détail selon la tranche de salariés en 2021

	Nb d'employeurs	Part
Moins de 5 salariés	300	64,4%
Entre 5 et 9 salariés	101	21,7%
Entre 10 et 49 salariés	62	13,3%
50 salariés et plus	3	0,6%
Total	466	100,0%

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

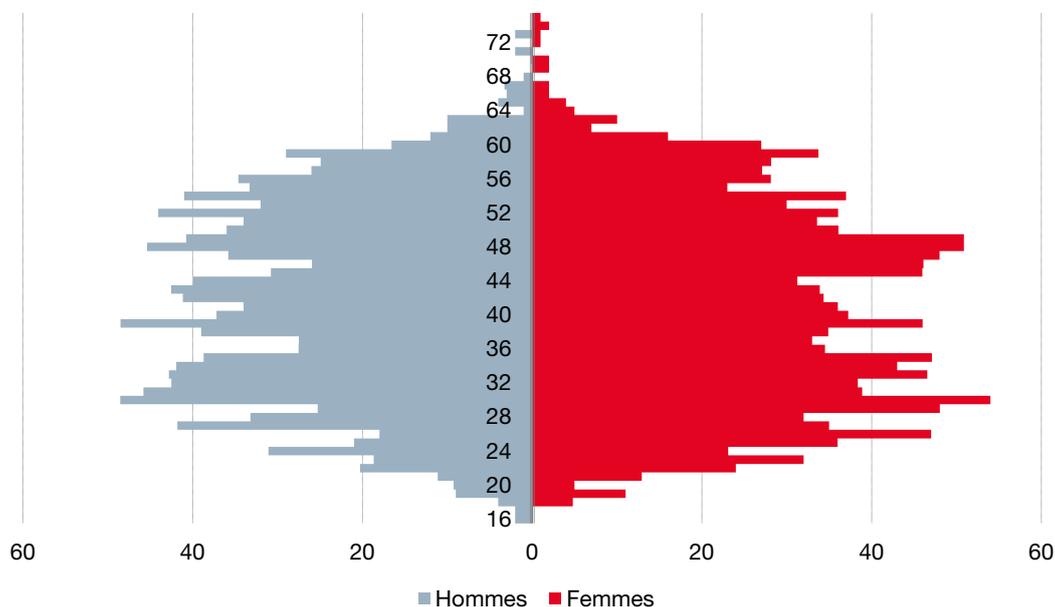
En Principauté de Monaco, les employeurs avec moins de 5 salariés sont majoritaires dans le Commerce de détail (300). Ils sont suivis par ceux ayant entre 5 et 9 salariés (101).

Au sein du Commerce de détail, il y a seulement trois employeurs avec plus de 50 salariés.

3.4 En 2021, une répartition relativement paritaire des salariés du Commerce de détail

En 2021, Monaco compte 1 537 salariés de sexe féminin contre 1 423 salariés de sexe masculin dans le Commerce de détail soit 52 % de femmes. Cette proportion est nettement plus élevée que dans l'ensemble de la population salariée de la Principauté (40 %).

Figure 17. Pyramide des âges des salariés du Commerce de détail selon le sexe en 2021



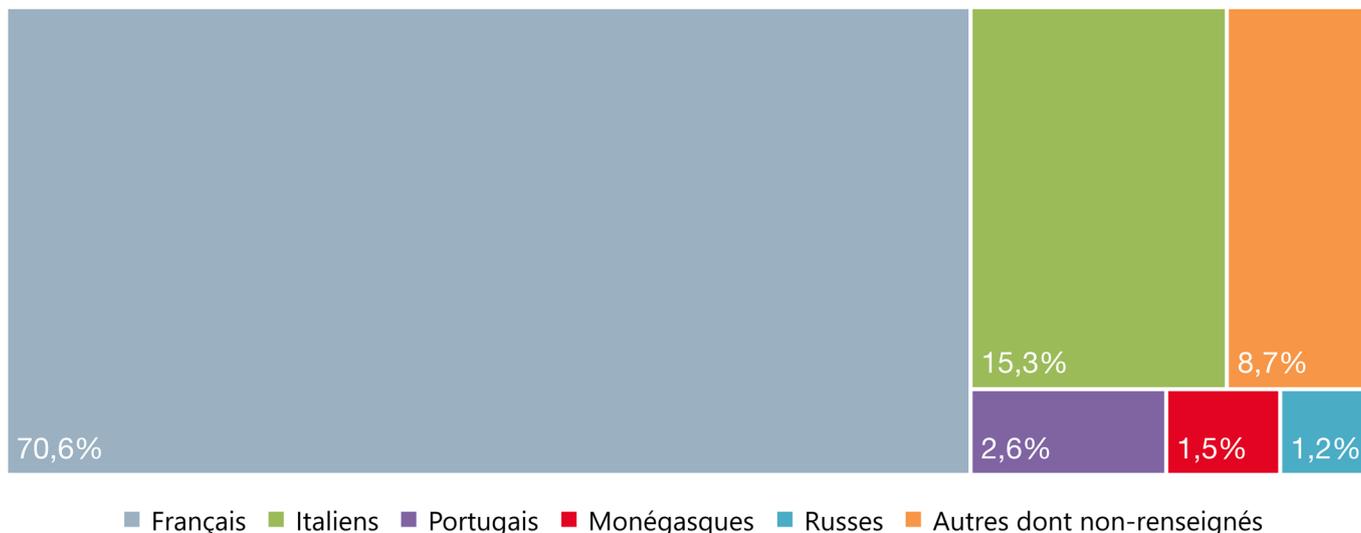
Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

La répartition par âge des salariés femmes et hommes est similaire. Pour chacun des deux sexes, la majorité des salariés du Commerce de détail ont un âge compris entre 30 et 50 ans.

L'âge moyen des salariés du Commerce de détail en 2021 (41,1 ans) est relativement proche de celui de l'ensemble des GSA (42,5 ans).

3.5 Plus de 2/3 des salariés sont de nationalité française

Figure 18. Répartition des salariés du Commerce de détail selon la nationalité en 2021



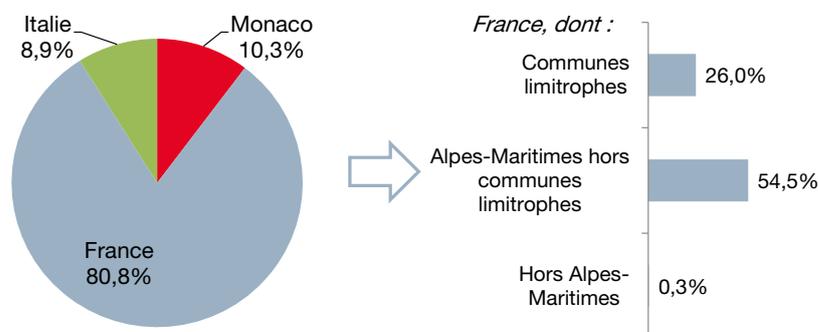
Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Plus de 70,0 % des salariés du GSA sont de nationalité française. Il y a 454 italiens, soit 15,3 % de l'ensemble des salariés.

Les personnes de nationalité monégasque, au sein du Commerce de détail, ne représentent que 1,5 % des salariés, soit 45 personnes. Les salariés monégasques, tous GSA confondus, sont 977 soit 1,8 % du total (53 079).

3.6 La majorité des salariés réside dans les Alpes-Maritimes

Figure 19. Répartition des salariés du Commerce de détail selon le lieu de résidence en 2021

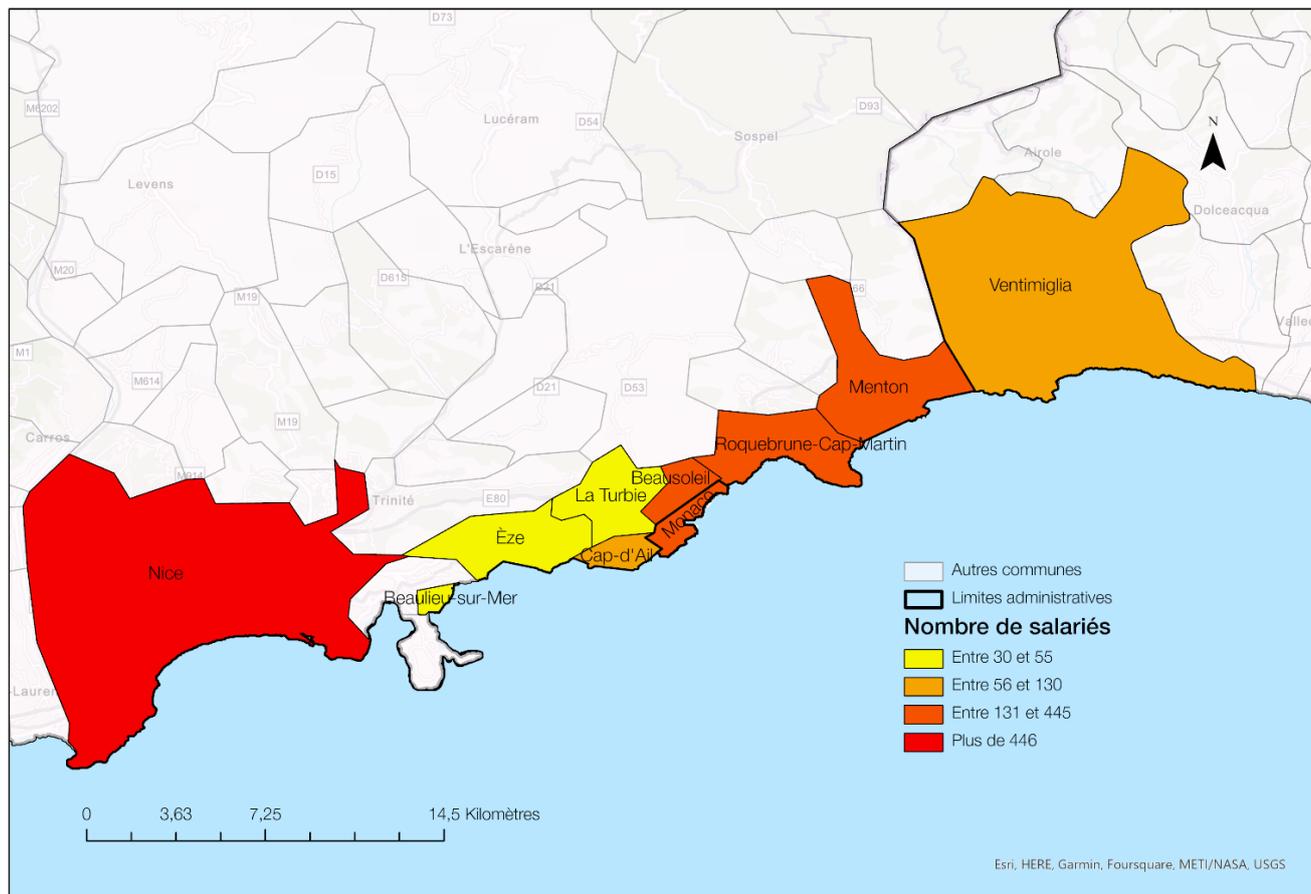


Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Plus de 80 % des salariés du GSA proviennent des Alpes-Maritimes. Parmi les maralpins, 26,0 % vivent dans les communes limitrophes et 54,5 % dans les Alpes-Maritimes hors communes limitrophes.

Seulement 10,3 % des salariés du Commerce de détail résident en Principauté alors que, tous GSA confondus, 11,3 % de la population salariale habitent à Monaco.

Figure 20. Les 10 communes d'où proviennent la majorité des salariés du GSA en 2021



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

En 2021, 614 salariés du Commerce de détail viennent de Nice, soit 20,7 % du total. Les communes limitrophes de Beausoleil et Roquebrune-Cap-Martin comptent respectivement 333 et 283 salariés. Monaco est à la quatrième place avec 302 salariés, soit 10,2 % du total.

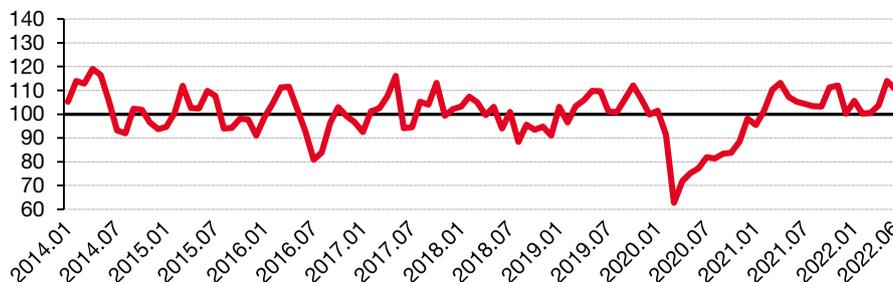
Parmi les communes les plus représentées, il y a une commune italienne : Vintimille avec 130 salariés.

Au total à Monaco, tous GSA confondus, il y a 53 079 salariés en 2021 dont près de 13 000 (24,4 %) résident à Nice. La deuxième position est occupée par Menton avec 6 348 personnes. Environ 6 000 salariés habitent Monaco (11,3 %).

4. Le climat des affaires met en évidence la reprise du secteur

Tous les mois, l'IMSEE enquête un échantillon représentatif du Commerce de détail (30 % des agents économiques possédant au moins un établissement) sur le climat des affaires du secteur. Les questions posées concernent le mois qui vient de s'écouler et portent sur les différentes activités de l'entreprise et sur le ressenti du commerçant par rapport à un mois « standard »⁷.

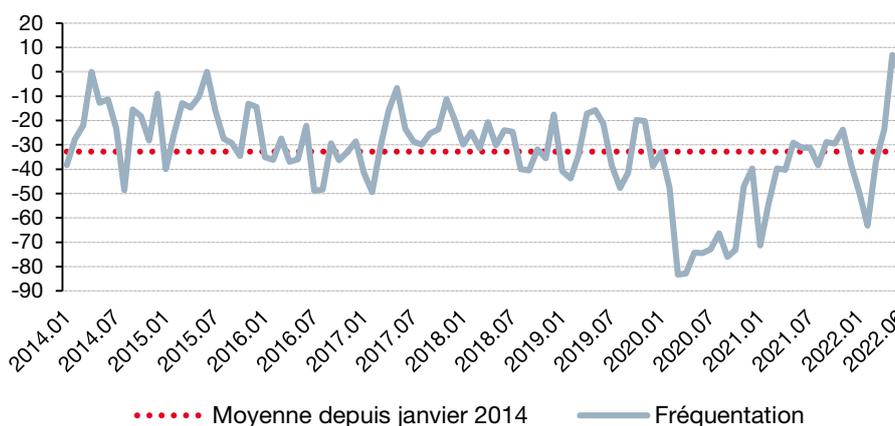
Figure 21. Indicateur synthétique normalisé du climat des affaires dans le Commerce de détail



Source : IMSEE

Après une chute vertigineuse lors du premier semestre de 2020, le climat des affaires débute sa reprise au deuxième semestre. Il retrouve un niveau supérieur à la moyenne en 2021. Depuis, le climat des affaires enregistre des niveaux au-dessus de la moyenne. En juin 2022 il s'établit à 111.

Figure 22. Fréquentation dans le Commerce de détail



Source : IMSEE

Le niveau de fréquentation a fortement baissé en 2020. Au cours de cette année, il est resté en dessous de la moyenne. Au premier semestre 2021, il a augmenté tout en étant inférieur à la moyenne depuis janvier 2014. Au deuxième semestre de 2021, il est confronté à une chute majeure. Toutefois, en 2022 il a augmenté de manière conséquente en atteignant un niveau historique de 7 en mai 2022.

⁷ L'étude est réalisée via un questionnaire d'enquête qui leur est envoyé soit par courrier, soit par voie électronique. Aucune donnée chiffrée n'est demandée aux commerçants : les questions posées sont qualitatives. Pour chaque question posée, 4 réponses sont possibles : + indiquant une tendance orientée à la hausse ; - indiquant une tendance orientée à la baisse ; = indiquant une tendance stable ; NA indiquant que la question n'est pas applicable au point de vente.

Tableau 10. Indicateur du climat des affaires et soldes d'opinion pour le début de l'année 2022

	Moyenne depuis jan. 2014	2022					
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Climat des affaires	100	106	100	101	104	114	111
Perspectives générales d'activité	-15	-15	-24	9	19	18	12
Ventes passées	-12	17	-8	-28	-44	31	9
Ventes prévues	-8	9	42	11	-10	26	30
Stocks	8	-9	21	-8	-22	-27	-12
Intention de commandes	-1	12	9	-7	12	21	25
Prix passés	1	15		18		16	
Prix prévus	3	21	32	45	32	18	48
Emploi passé	3	5	0	2	6	8	9
Emploi prévu	5	6	4	8	18	11	10
Situation de trésorerie	-10	-3		-7		-1	
Délais paiement clients	-9	-6					
Délais règlement fournisseurs	-5	-2					
Fréquentation	-33	-50	-63	-37	-24	7	-1

Note de lecture : concernant les perspectives générales d'activité et considérant une base de 100 répondants :

- En moyenne depuis janvier 2014, les commerçants ayant répondu « en baisse » sont 15 de plus que les commerçants ayant répondu « en hausse ».
- En juin 2022, les commerçants ayant répondu « en hausse » sont 12 de plus que ceux ayant répondu « en baisse ».

Source : IMSEE

L'indicateur synthétique du climat des affaires semble être favorable pour l'année 2022. En effet au cours des six premiers mois, il ne descend jamais en dessous de la moyenne de longue période.

Les perspectives générales d'activités sont supérieures ou égales à la moyenne pour tout le premier semestre de 2022 à l'exception de février.

Les ventes prévues ont tendance, lors du premier semestre de 2022, à être supérieures à la moyenne de long terme. En juin 2022, leur solde s'établit à 30 alors que la moyenne est de -8.

Les intentions de commande concernant les six premiers mois de 2022 sont, quant à elles, plus élevées que la normale située à -1, sauf en mars. Il en est de même pour les prix passés et prévus.

La tendance de l'emploi passé et de l'emploi prévu est elle aussi favorable ; notamment pour les mois d'avril, mai et de juin pendant lesquels les niveaux sont supérieurs à la moyenne de longue période.

5. En 2020, le PIB du Commerce de détail a diminué de 19,6 %

Les informations et les données qui suivent, relatives au PIB⁸, sont arrêtées à l'année 2020. Ainsi, l'objectif de cette partie est d'analyser les évolutions de cet indicateur macroéconomique sur la période 2011-2020.

Le PIB calculé en 2020 permet de constater l'impact négatif que la pandémie a eu sur le Commerce de détail.

5.1 L'année 2020 a été caractérisée par une chute du PIB du Commerce de détail

Tableau 11. Les composantes du PIB en 2020

	PIB tous GSA confondus	PIB Commerce de détail
Excédent brut d'exploitation	2 751,0	130,2
Rémunération des salariés	2 925,3	115,7
Impôts	927,5	82,3
Subventions	-636,2	-33,3
Total	5 967,6	294,9

Unité : million d'euros

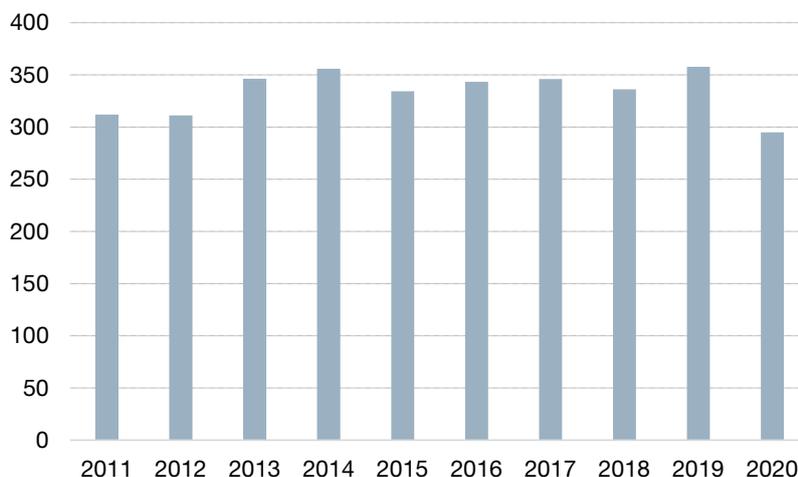
Source : IMSEE

En 2020, le PIB du Commerce de détail s'élève à 294,9 millions d'euros.

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) est la composante la plus importante du PIB du Commerce de détail. En 2020, il équivaut à 44,1 % du PIB sectoriel, soit plus de 130 millions d'euros. La rémunération des salariés correspond à près de 40 % du PIB et les Impôts constituent 27,9 % de la richesse créée par le Commerce de détail.

La pandémie a nécessité la fermeture des activités dites « non essentielles » et des restrictions du nombre de personnes au sein des établissements. Ainsi en 2020 l'EBE, la rémunération des salariés et les impôts ont connu une baisse. Les subventions, quant à elles, ont fortement progressé passant de 1,8 à 33,3 millions d'euros.

Figure 23. Évolution du PIB du Commerce de détail en valeur sur la décennie 2011-2020



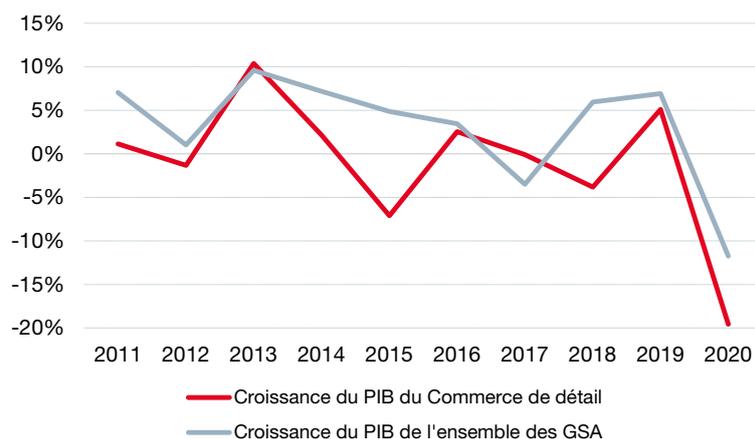
Unité : million d'euros

Source : IMSEE

En 2020, le PIB du Commerce de détail a diminué de manière conséquente. Il est passé de 357,7 en 2019 à 294,9 millions d'euros en 2020. L'année 2019 a été marquée par le PIB le plus élevé jamais enregistré sur la période 2011-2020 (plus de 350 millions d'euros). Le niveau le plus bas en matière de PIB, sur la décennie 2011-2020, a été atteint en 2020 (moins de 300 millions d'euros).

⁸ PIB = Salaires + EBE (excédent brut d'exploitation) + Impôts sur les produits – Subventions.

Figure 24. Évolution du taux de variation du PIB (en volume) du Commerce de détail et de l'ensemble des GSA sur la décennie 2011-2020

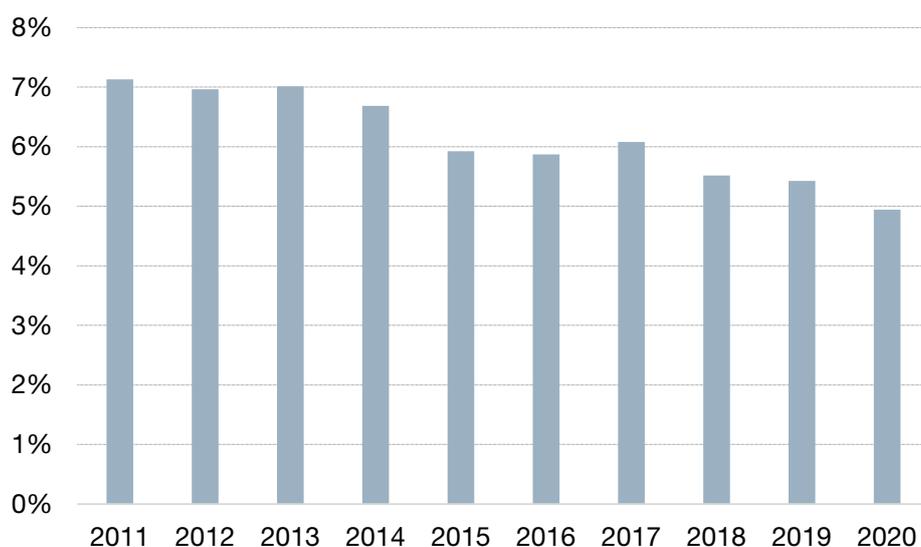


Source : IMSEE

Les tendances du PIB du Commerce de détail et de celui de l'ensemble des GSA sont relativement proches. Dans les deux cas le PIB a diminué très nettement en raison de la pandémie en 2020. Toutefois, la baisse du PIB du Commerce de détail (-19,6 %) a été plus conséquente que celle de l'ensemble des GSA (-11,8 %).

5.2 Sur la décennie 2011-2020, la part du PIB du Commerce de détail a baissé

Figure 25. Évolution du poids du Commerce de détail dans le PIB global



Source : IMSEE

Le poids du Commerce de détail dans le PIB de la Principauté a diminué au cours de la décennie. Cette chute s'est accélérée en 2018. En 2017, la part du Commerce de détail représentait 6,1 % du PIB total tandis qu'en 2018 elle n'était plus que de 5,5 %. Le point le plus bas a été atteint en 2020, année pendant laquelle la part s'établit à 4,9 %.

Observatoire du Commerce de détail

Août 2022

Pour consulter les publications de
l'IMSEE :

imsee.mc/Publications

Pour suivre les actualités de
l'IMSEE :

imsee.mc/Actualites

Pour vous abonner à la newsletter
de l'IMSEE :

imsee.mc/Newsletters

INSTITUT MONÉGASQUE DE LA
STATISTIQUE ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

9 rue du Gabian

98000 MONACO

imsee.mc



ISSN-L 2311-6307